



Quartier Piscine, Le Petit-Quevilly

CONTRAT DE VILLE DE LA MÉTROPOLE ROUEN NORMANDIE



La politique de la ville est une politique de cohésion sociale et urbaine envers les quartiers et les populations les moins favorisées. Elle vise à améliorer les conditions de vie des habitants, et à réduire les inégalités avec le reste du territoire.

Éducation, emploi, santé... la politique de la ville mobilise l'ensemble des politiques de droit commun et des services publics. Elle dispose aussi de moyens d'intervention spécifiques – les crédits politique de la ville – pour répondre au cumul de difficultés que rencontrent les habitants des quartiers.

La politique de la ville a fêté en 2023 ses 45 ans. De la création des Zones d'Éducation Prioritaire (ZEP) à celle des missions locales, de la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) pour plus de mixité sociale, au lancement de la rénovation urbaine, la politique de la ville a déjà changé le visage d'un nombre important de quartiers.

La loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014 - dite Lamy - a réformé de manière importante la politique de la ville.

Désormais, pour identifier les quartiers prioritaires, un critère unique est observé : le revenu des habitants.



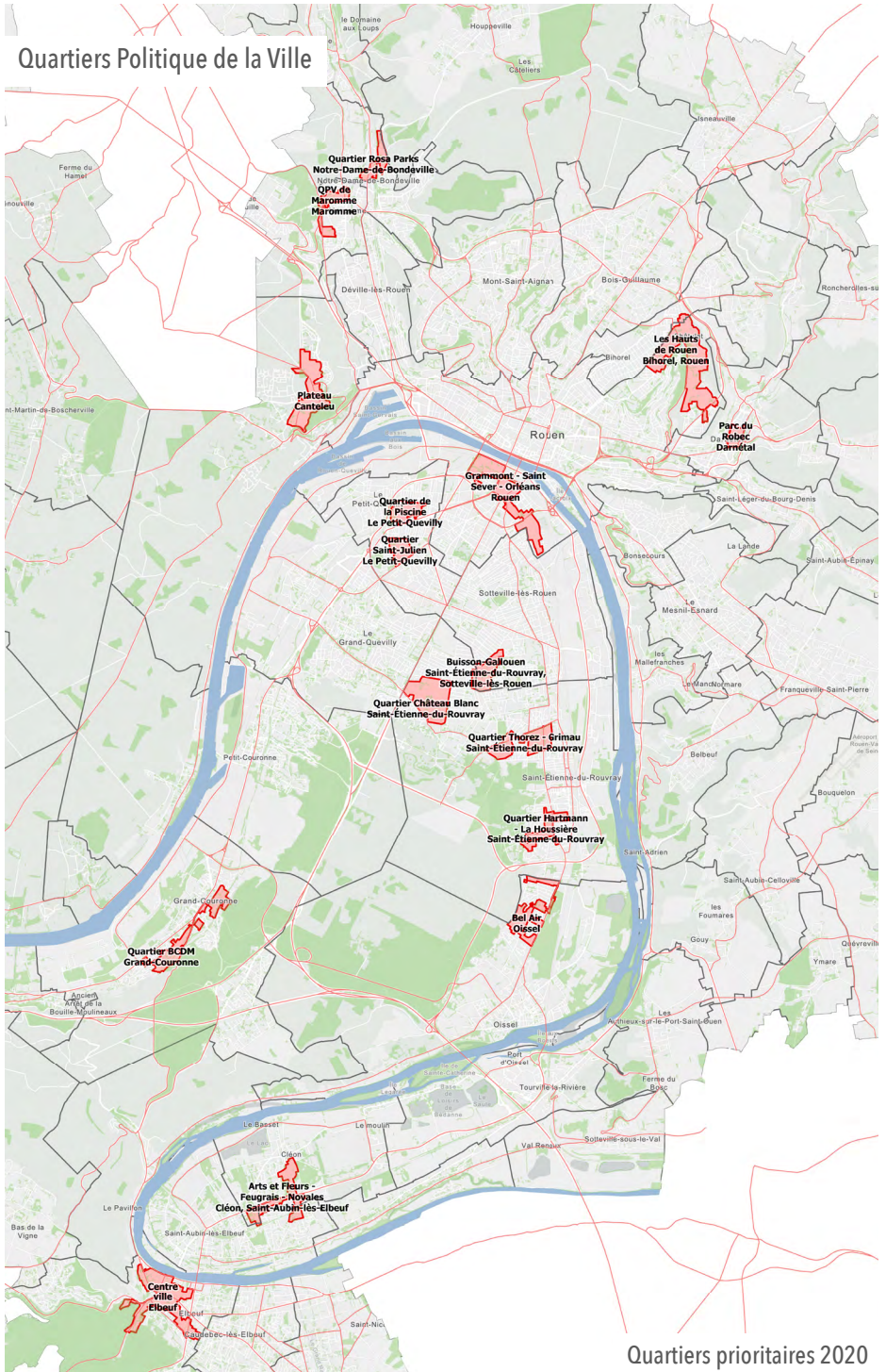


Quartier Centre-ville, Elbeuf-sur-Seine

1 500 quartiers au niveau national sont concernés afin de concentrer les efforts. Sur le territoire de la Métropole, 16 quartiers répartis sur 14 communes ont été retenus, ce qui représente près de 50 000 habitants :

Commune	Nom du quartier	Population municipale 2020	Revenu médian en euros 2021
CANTELEU	Plateau	5 451	10 180
CLÉON - SAINT-AUBIN-LÈS-ELBEUF	Arts et Fleurs - Feugrais- Novales	2 820	10 200
DARNÉTAL	Parc du Robec	1 966	8 940
ELBEUF	Centre-ville	7 299	10 040
GRAND-COURONNE	BCDM (Les Bouttières / Diderot-les mesliers)	2 679	10 630
LE PETIT-QUEVILLY	Piscine	4 376	10 300
	Saint-Julien	1 990	12 850
MAROMME	QPV de Maromme	2 938	10 660
NOTRE-DAME-DE-BONDEVILLE	Rosa Parks	1 427	13 040
OISSEL	Bel Air	2 053	9 650
ROUEN	Grammont -Saint Sever - Orléans	9 651	7 140
ROUEN - BIHOREL	Les Hauts de Rouen	10 335	12 030
SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY	Château Blanc	5 880	8 580
	Thorez - Grimau	1 265	13 180
	Hartmann - La Houssière	1 747	11 390
SOTTEVILLE-LÈS-ROUEN / SAINT-ÉTIENNE-DU-ROUVRAY	Buisson - Gallouen	2 922	10 690
TOTAL		64 799	

Quartiers Politique de la Ville



◆ RÉNOVATION URBAINE

La Métropole Rouen Normandie est engagée depuis 2017 dans le Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Depuis, elle accompagne les communes sur son territoire dans les orientations et la conception des projets en partenariat avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine. Une convention-cadre métropolitaine des neufs projets de renouvellement urbain a été signée le 18 octobre 2018, transversale aux conventions par quartier, qui représentent près de 14 000 logements :

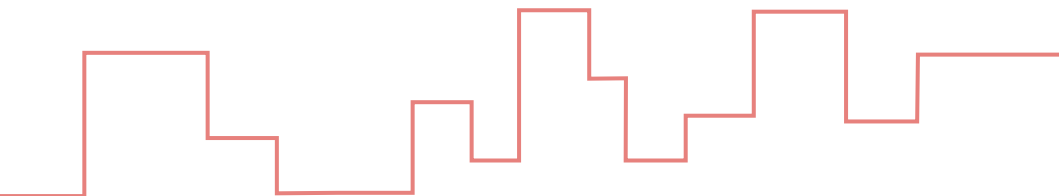
- ◆ Trois quartiers d'intérêt national :
 - les Arts et les Fleurs-Feugrais à Cléon et Saint-Aubin-lès-Elbeuf
 - la Piscine à Petit-Quevilly
 - les Hauts de Rouen à Rouen

- ◆ Un quartier régional d'intérêt national :
 - le Château Blanc à Saint-Étienne-du-Rouvray

- ◆ Six quartiers d'intérêt régional :
 - le Plateau à Canteleu
 - le Parc du Robec à Darnétal
 - République-Centre-Ville à Elbeuf-sur-Seine
 - Grammont à Rouen
 - Saint Julien à Oissel

La rénovation urbaine poursuit son programme entamé en 2017 par la signature des conventions par quartier qui a donné le signal du démarrage de la phase opérationnelle du programme. D'importants travaux ont été engagés et vont se poursuivre jusqu'en 2030. L'ambition est de transformer en profondeur l'image des quartiers à travers une intervention globale sur les logements (démolitions, réhabilitations, résidentialisations, reconstructions de logements sociaux hors site, diversification résidentielle sur site) mais aussi sur les équipements et les espaces publics dans un cadre concerté avec les habitants et les partenaires.

Le montant d'investissement global est de 600 millions d'euros. A côté de l'engagement de l'ANRU, dont les concours financiers s'élèvent à 171 millions d'euros, les communes mobilisent 93 millions d'euros, la Région 27 millions d'euros, le Département 21 millions d'euros et les bailleurs sociaux 219 millions d'euros. La Métropole Rouen Normandie investit pour sa part au total 88 millions d'euros pour ces 9 quartiers qui rassemblent près de 39 000 habitants.



◆ CONTRAT DE VILLE

Depuis 2014, le contrat de ville constitue le cadre unique de la mise en œuvre de la politique de la ville. Le contrat « Engagement Quartiers 2030 » a été voté le 15 avril 2024, signé par 43 partenaires pour six ans et repose sur 9 thématiques transversales : le cadre de vie et le renouvellement urbain, le développement économique et l'emploi, la santé, la transition sociale et écologique, la transition numérique, la réussite éducative, la lutte contre les discriminations, l'égalité femme-homme, la tranquillité publique.

◆ PROGRAMMATION ANNUELLE



La programmation annuelle concerne les communes, les établissements publics et les associations.

Les demandes de subventions sont centralisées sur le portail **Dauphin de l'ANCT** (<https://anct.gouv.fr/programmes-dispositifs/politique-de-la-ville/subventions-de-la-politique-de-la-ville>) et les financements sont établis par quartiers, proportionnellement au nombre d'habitants.

CONTACTS

Métropole Rouen Normandie
Direction Solidarité
Service Politiques sociales et territoriales
◆ Romuald Folléas, 02 35 52 92 26,
romuald.folleas@metropole-rouen-normandie.fr
◆ Hadidiata Soumaré, 02 35 52 83 95,
hadidiata.soumare@metropole-rouen-normandie.fr

